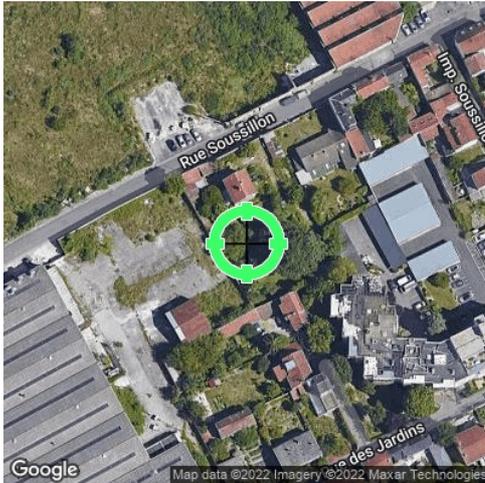


Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement



Réalisé en commande* par	Media Immo
Pour le compte de	OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS
Numéro de dossier	PROGRAMME VEFA
Date de réalisation	01/09/2022

Localisation du bien	25 rue Soussillon 51100 REIMS
Section cadastrale	AS 287, AS 288
Altitude	76.33m
Données GPS	Latitude 49.256421 - Longitude 4.016584

Désignation du vendeur	SCCV 25 SOUSSILLON
Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé sur commande par **Media Immo** qui en assume la pleine responsabilité. Ceci, sous couvert que les informations transmises par **OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS** soient exactes.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES

Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 1 - Très faible		EXPOSÉ	-
Commune à potentiel radon de niveau 3		NON EXPOSÉ	-
Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols		NON EXPOSÉ	-
PPRn	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Approuvé le 16/05/1991	NON EXPOSÉ

INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE

-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif ⁽¹⁾	EXPOSÉ	-
---	----------------------------------------	---------------------------	--------	---

⁽¹⁾ À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Risques et Pollutions**
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage réglementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques auxquelles l'immeuble est exposé
Annexes : Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé
Annexes : Arrêtés

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral n° DPC/2006-I/2/177 du 03/02/2006 mis à jour le _____

Adresse de l'immeuble
25 rue Soussillon
51100 REIMS

Cadastre
AS 287, AS 288

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N
prescrit anticipé approuvé date _____
1 oui non
- 1 si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :
autres _____
inondation crue torrentielle mouvements de terrain avalanches sécheresse / argile
cyclone remontée de nappe feux de forêt séisme volcan
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN
2 oui non
2 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés
oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M
prescrit anticipé approuvé date _____
3 oui non
- 3 si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :
mouvements de terrain autres _____
- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM
4 oui non
4 si oui, les travaux prescrits ont été réalisés
oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT prescrit et non encore approuvé
5 oui non
- 5 si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique effet thermique effet de surpression projection risque industriel
- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé
oui non
- > L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement
oui non
- > L'immeuble est situé en zone de prescription
6 oui non
- 6 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés
oui non
- 6 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente
oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

- > L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en
zone 1 très faible zone 2 faible zone 3 modérée zone 4 moyenne zone 5 forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

- > L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3
oui non

Information relative à la pollution de sols

- > Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS)
NC* oui non
* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T**

- ** catastrophe naturelle, minière ou technologique
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente
oui non

Extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte Sismicité, Carte Mouvement de terrain Affaissements et effondrements

Vendeur - Acquéreur

Vendeur SCCV 25 SOUSSILLON

Acquéreur _____

Date 01/09/2022 Fin de validité 01/03/2023

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés

en application du chapitre IV de l'article L125-5 du Code de l'environnement

Préfecture : Marne
Adresse de l'immeuble : 25 rue Soussillon 51100 REIMS
En date du : 01/09/2022

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Date de début	Date de Fin	Publication	JO	Indemnisé
Inondations et coulées de boue	29/05/1992	29/05/1992	04/02/1993	27/02/1993	
Inondations et coulées de boue	30/04/1993	01/05/1993	20/08/1993	03/09/1993	
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	
Inondations et coulées de boue	07/07/2000	07/07/2000	25/10/2000	15/11/2000	
Inondations par remontées de nappe phréatique	04/01/2001	15/05/2001	23/01/2002	09/02/2002	
Inondations par remontées de nappe phréatique	15/03/2001	15/05/2001	19/06/2003	27/06/2003	
Mouvements de terrain	01/04/2001	30/06/2001	01/08/2002	22/08/2002	
Mouvements de terrain	01/01/2003	30/05/2003	02/08/2005	10/08/2005	
Mouvements de terrain	01/06/2003	30/06/2003	11/01/2005	15/01/2005	
Inondations et coulées de boue	07/08/2004	07/08/2004	11/01/2005	15/01/2005	
Inondations et coulées de boue	07/08/2004	07/08/2004	15/04/2005	23/04/2005	
Inondations et coulées de boue	04/07/2006	05/07/2006	15/01/2007	25/01/2007	
Inondations et coulées de boue	24/05/2007	24/05/2007	20/02/2008	22/02/2008	
Mouvements de terrain	10/02/2018	15/03/2018	18/11/2019	30/11/2019	
Inondations et coulées de boue	26/06/2020	26/06/2020	14/09/2020	24/10/2020	
Inondations et coulées de boue	04/06/2021	04/06/2021	30/06/2021	02/07/2021	
Inondations et coulées de boue	19/06/2021	21/06/2021	30/06/2021	02/07/2021	

Cochez les cases **Indemnisé** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements.

Etabli le :

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : SCCV 25 SOUSSILLON

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs.

Définition juridique d'une catastrophe naturelle :

Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.

Cette définition est différente de celle de l'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: "sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises". La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion "d'intensité anormale" et le caractère "naturel" d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare "l'état de catastrophe naturelle".

Source : Guide Général PPR

Extrait Cadastral

Département : Marne

Commune : REIMS

Parcelles : AS 287, AS 288

Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr

IMG REPERE

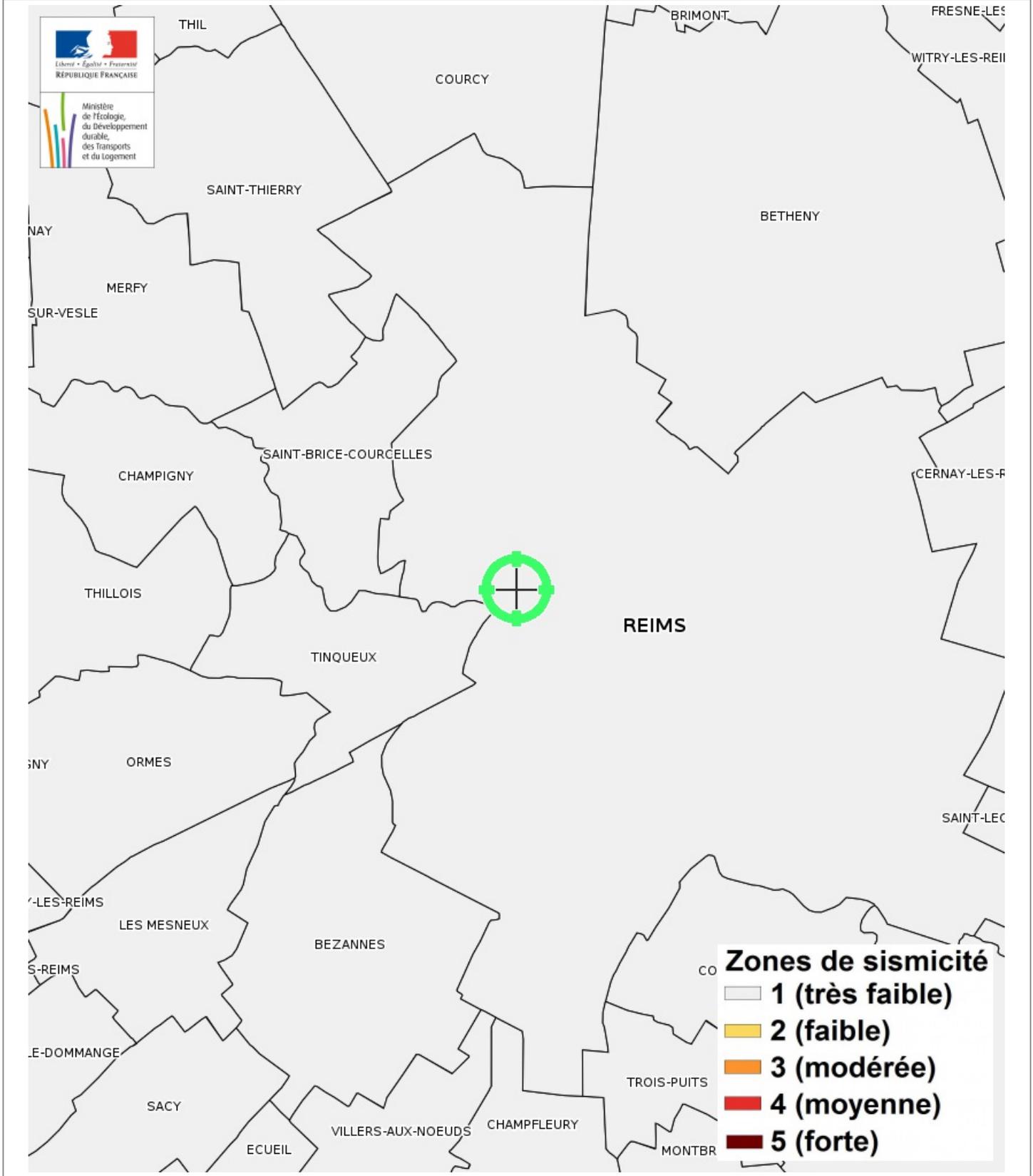


Zonage réglementaire sur la Sismicité

Département : Marne

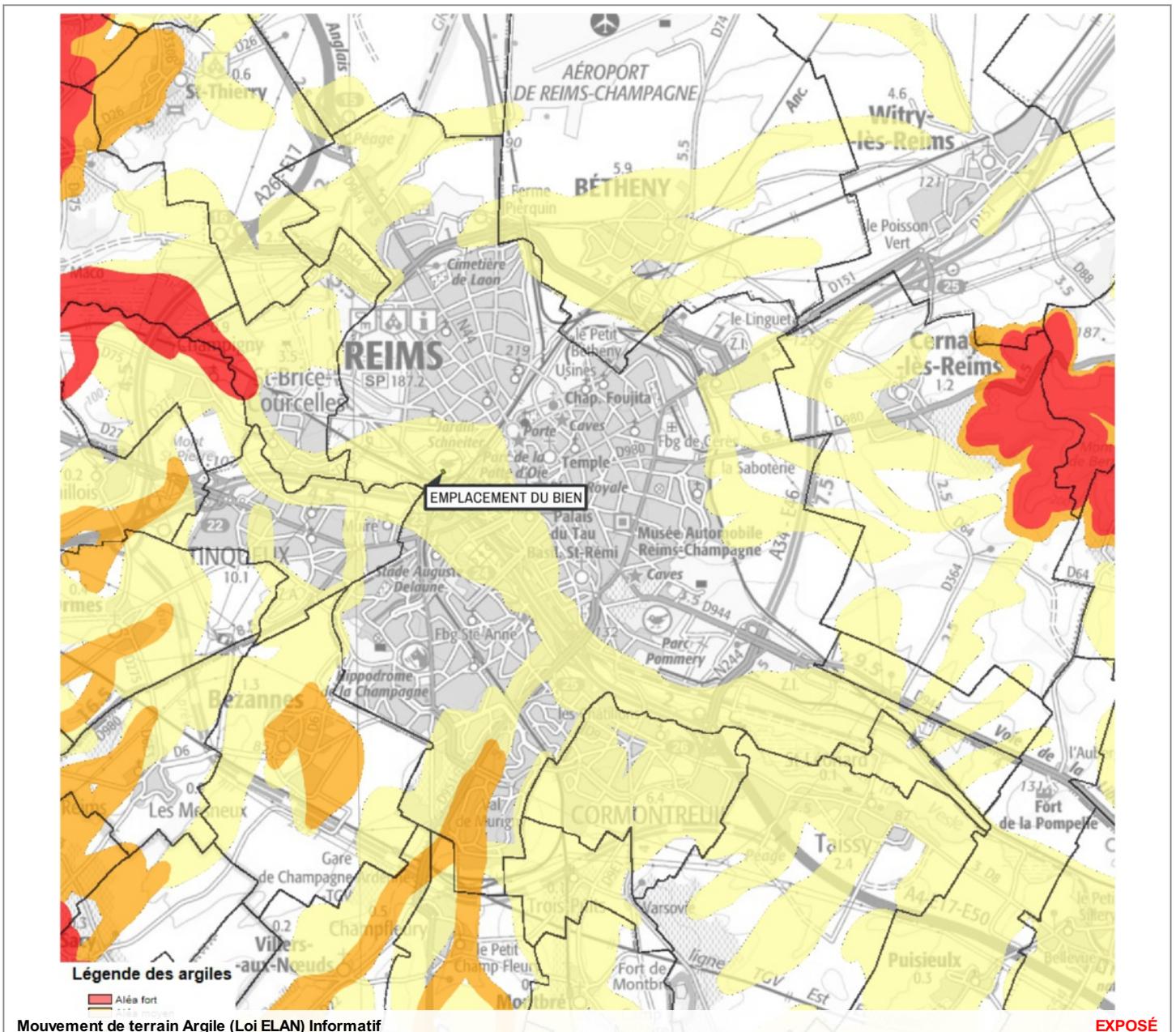
Commune : REIMS

Zonage réglementaire sur la Sismicité : Zone 1 - Très faible

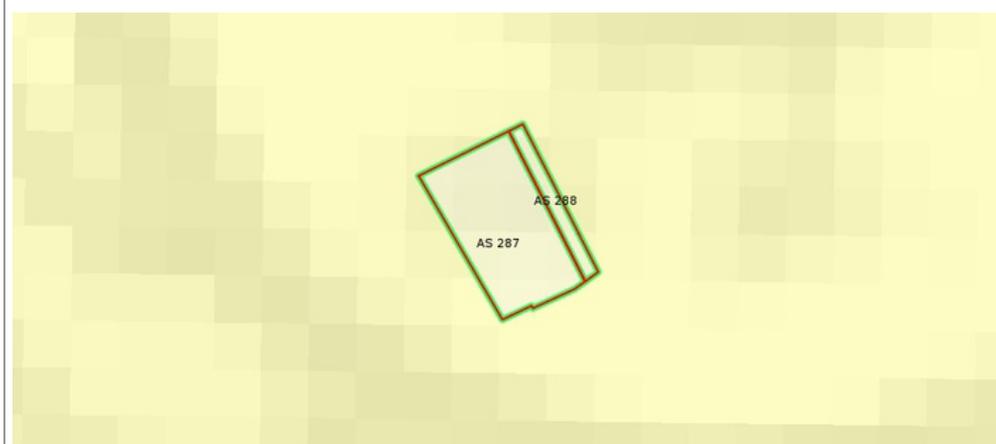


Carte

Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



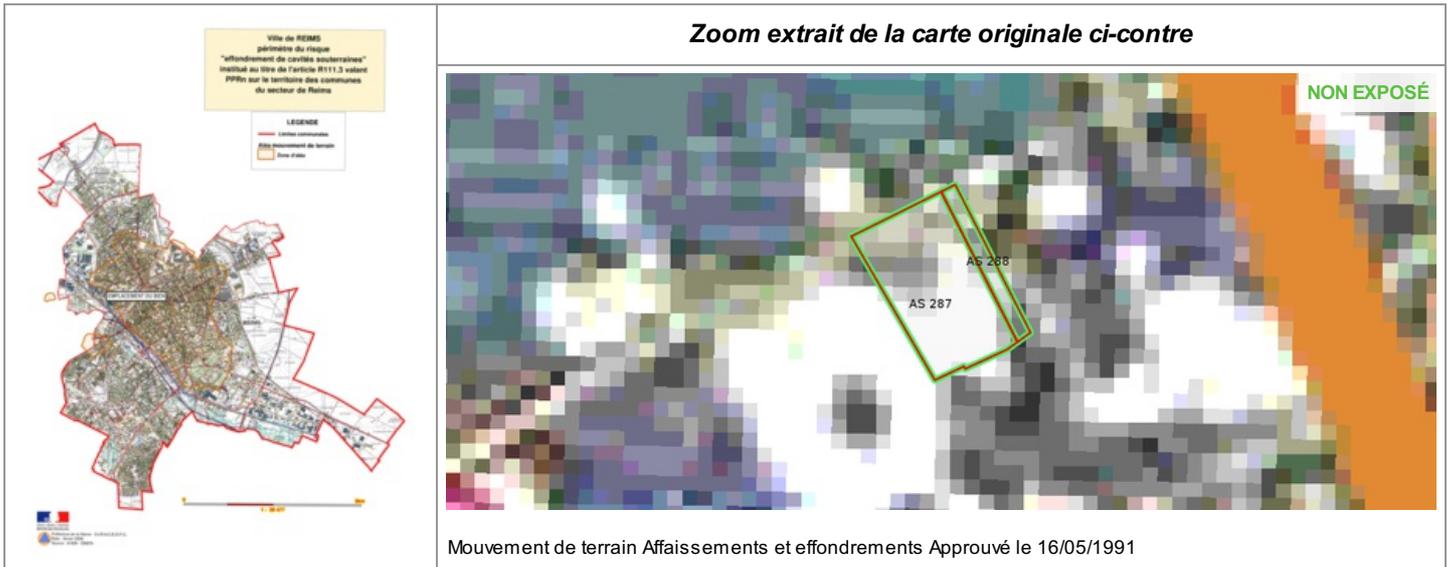
Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)
Carte réglementaire
Source BRGM

- Aléa fort**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa moyen**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa faible**
Non concerné par la loi ELAN

*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

Annexes

Cartographies des risques auxquelles l'immeuble n'est pas exposé



Annexes

Arrêtés



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CHAMPAGNE - ARDENNE
PRÉFECTURE DE LA MARNE

CABINET DU PREFET
SERVICE INTERMINISTÉRIEL REGIONAL
DES AFFAIRES CIVILES ET ECONOMIQUES DE DEFENSE
ET DE LA PROTECTION CIVILE

N° DPC/2006-1/2/177

**ARRETE PREFECTORAL RELATIF A
L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS
SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

COMMUNE de REIMS

**LE PREFET de la REGION CHAMPAGNE-ARDENNE
PREFET du DEPARTEMENT de la MARNE
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DPC/2006-G/1/1 du 3^{er} février 2006 relatif à la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2005 portant délégation de signature au directeur de cabinet du préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet ;

ARRETE

Article 1

Les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés dans la commune de Reims sont consignés dans le dossier d'informations annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques à prendre en compte,
- la délimitation des zones exposées,
- la nature et l'intensité des risques dans chacune des zones exposées,
- les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer.

Ce dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables en préfecture (SIRACEDPC-3, rue Saint-Eloi à Châlons-en-Champagne), sous-préfecture de Reims et mairie concernée.

.../...

Annexes

Arrêtés

- 2.

Article 2

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques, en application du code de l'environnement.

Article 3

Une copie du présent arrêté et du dossier d'informations sera adressée à monsieur le maire de la commune de Reims et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Article 4

Mesdames et Messieurs le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet, le sous-préfet de l'arrondissement de Reims, les chefs de service régionaux et départementaux et le maire de la commune de Reims sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Châlons-en-Champagne, le 3 février 2006

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Jean-Luc Guillemoto

Annexes

Arrêtés

S.A./XF/CL/AP.17

DISTRICT DE REIMS

CAVITES SOUTERRAINES

Application de l'article R 111-3
du Code de l'Urbanisme

Arrêté Préfectoral du

Pièce n° 2

Annexes

Arrêtés

Direction Départementale de l'Équipement de la Marne

PREFECTURE DE LA MARNE



ARRETE

portant création d'un périmètre de risque
"Effondrements de cavités souterraines"
sur le territoire des communes de BETHENY,
REIMS, SAINT-BRICE-COURCELLES et TINQUEUX

LE PREFET
de la région Champagne-Ardenne
PREFET du département de la Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU :

- La loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 art. 21,
- L'article R 111-3 du Code de l'Urbanisme,
- La circulaire 88-67 du 20 juin 1988 relative aux risques naturels et droit des sols,
- L'enquête publique effectuée du 19 novembre 1990 au 07 décembre 1990 en Sous-Préfecture de REIMS,
- L'avis favorable du Commissaire-Enquêteur,
- La consultation de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement,
- La consultation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- La consultation du Service Départemental de l'Architecture,
- La consultation du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques, de la Défense et de la Protection Civile,
- La consultation du District de REIMS,
- La consultation de la commune de BETHENY,
- L'avis favorable de la commune de REIMS,

.../...

40 boulevard Anatole France 51022 CHALONS-SUR-MARNE CEDEX

Téléphone 26 70 30 30 Télécopie 26 70 30 00

Annexes

Arrêtés

- 2 -

- L'avis favorable de la commune de SAINT-BRICE-COURCELLES,
 - L'avis favorable de la commune de TINQUEUX,
 - L'avis du Sous-Préfet de REIMS,
 - Le rapport de présentation annexé en pièce n° 1,
- Sur proposition de la Direction Départementale de l'Équipement

ARRETE

Article 1 : Est délimité un périmètre de risques d'effondrement de cavités souterraines sur le territoire des communes de BETHENY, REIMS, SAINT-BRICE-COURCELLES et TINQUEUX.

Article 2 : Ce périmètre est défini conformément à la pièce n° 2 (plan de délimitation du périmètre).

Article 3 : A l'intérieur de ce périmètre, il est fait application des prescriptions définies dans la pièce n° 3.

Article 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Marne, M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de REIMS et M. le Directeur Départemental de l'Équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin-Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Marne.

CHALONS-SUR-MARNE, le

LE PREFET,

Annexes

Arrêtés



**Le Cabinet du Préfet
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DPC/2020/006 RELATIF A
L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS
SUR LES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE
LE PRÉFET du DÉPARTEMENT de la MARNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de l'environnement ;
VU le code des assurances ;
VU le code de la construction et de l'habitation ;
VU le code de l'urbanisme ;
VU le code minier, notamment son article L174-5 ;
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
VU le décret du 15 janvier 2020 du Président de la République nommant Monsieur Pierre N'GAHANE, préfet du département de la Marne ;
VU l'arrêté ministériel du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français ;
VU l'arrêté ministériel du 13 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques ;
VU l'arrêté DPC/2019/067 du 1^{er} octobre 2019 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs dans le département de la Marne ;
VU les arrêtés portant approbation de la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Seine aval du 9 janvier 2020 concernant les 6 communes de la Marne suivante : Clesles, Saint-Just-Sauvage, Marcilly-sur-Seine, Conflans-sur-Seine, Esclavolles-Lurey et Saron-sur-Aube ;
VU l'arrêté ministériel du 18 novembre 2019 reconnaissant l'état de catastrophe naturelle à la ville de Reims ;
VU l'arrêté ministériel du 29 avril 2020 reconnaissant l'état de catastrophe naturelle aux communes de Châtillon-sur-Broué, Cheminon, Ecollemont, Giffaumont-Champaubert, Outines, Pargny-sur-Saulx, Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Vroil ;
VU l'arrêté ministériel du 16 juin 2020 reconnaissant l'état de catastrophe naturelle à la commune de Verneuil ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRETE

Article 1

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral DPC/2019/067 du 1^{er} octobre 2019 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs dans le département de la Marne.

Il dresse la liste des communes du département de la Marne où s'applique cette obligation d'information.

Article 2

L'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L 125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes marnaises listées en annexe I du présent arrêté.

.../...

1, rue de Jessaint CS 50431
51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 26 13 37
Mél : pref-defense-protection-civile@marne.gouv.fr 1/3

Annexes

Arrêtés

Article 3

Le département de la Marne n'est pas exposé aux risques miniers.

Article 4

Toutes les communes du département de la Marne sont classées en zone de sismicité très faible.

Article 5

Le département de la Marne n'est pas situé dans une zone à potentiel radon classée en niveau 3. En conséquence, l'obligation des I II et III de l'article L.125-5 du code de l'environnement ne s'applique pas concernant ce risque.

Article 6

Dans chacune des communes citées à l'article 2, les acquéreurs et locataires de biens immobiliers sont obligatoirement informés, par le vendeur ou le bailleur, de l'existence des risques naturels et technologiques majeurs auxquels ces biens, situés dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels ou technologiques, sont exposés. Les éléments nécessaires à cette information sont consignés dans un dossier communal d'information propre à chaque commune concernée, librement consultable en préfecture, sous-préfecture, mairie et librement téléchargeable sur le site Internet de l'Etat dans la Marne à l'adresse suivante : <http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population/Protection-civile/Information-preventive-des-populations/Transactions-immobilieres-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires-IAL>.

Article 7

L'obligation d'information prévue au IV de l'article L 125-5 du code de l'environnement s'applique dans les communes ayant bénéficié d'une ou plusieurs reconnaissance(s) de l'état de catastrophe naturelle ou technologique.

La liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique pris depuis 1982 figure en annexe II du présent arrêté.

Ces arrêtés sont consultables en préfecture, sous-préfectures et mairies concernées. Ils sont mis en ligne sur le site Internet de l'Etat dans la Marne à l'adresse suivante : <http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population/Protection-civile/Information-preventive-des-populations/Transactions-immobilieres-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires-IAL>.

Article 8

Lorsqu'un immeuble bâti, situé sur le territoire de chacune des communes ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, a subi un sinistre ayant donné lieu au versement d'une indemnité, en application de l'article L125-2 ou L 128-2 du code des assurances, le vendeur ou le bailleur est tenu d'informer, par écrit, l'acquéreur ou le locataire, de tout sinistre survenu pendant la période où il a été propriétaire de l'immeuble ou dont il a lui-même été informé.

En cas de vente de l'immeuble, cette information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente.

Article 9

Lors de toute transaction immobilière, dans les communes citées à l'article 2, un état des risques naturels et technologiques est annexé par le vendeur ou le bailleur à tout type de contrat de vente ou de location. L'imprimé-type prévu au 2^e alinéa du II de l'article L.125-5 du code de l'environnement est disponible sur le site Internet de la préfecture : <http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population/Protection-civile/Information-preventive-des-populations/Transactions-immobilieres-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires-IAL>.

.../...

1, rue de Jessaint CS 50431
51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 26 13 37

Mél : pref-defense-protection-civile@marne.gouv.fr 2/3

Annexes

Arrêtés

Article 10

La liste des communes marnaises concernées et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes, au regard des conditions mentionnées à l'article R. 125-25 du code de l'environnement.

Article 11

Une copie du présent arrêté et de ses annexes est adressée à la chambre départementale des notaires et à chacun des maires des communes concernées.

Il sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Marne et mis en ligne sur le site Internet de l'Etat dans la Marne.

Article 12

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne (25, rue du Lycée – 51036 Châlons en Champagne cedex) (<https://www.telerecours.fr/>).

Article 13

M. le secrétaire général de la préfecture, Mme la sous-préfète, directrice de cabinet, M. le sous-préfet de l'arrondissement de Reims et Mmes les sous-préfètes d'arrondissement d'Epervy et Vitry-le-François, MM. les chefs de service départementaux, Mmes et MM. les maires du département de la Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Châlons-en-Champagne, le 27 JUIL. 2020

Le Préfet

Pierre N'GAGHANE



1, rue de Jessaint CS 50431
51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 26 13 37

Mél : pref-defense-protection-civile@marne.gouv.fr 3/3

Annexes

Attestation d'assurance



Generali
Professionnels - Souscription gestion
75456 Paris Cedex 09

Votre contrat PROTECTION
ENTREPRISE ET DIRIGEANT
n° AP559256

MEDIA IMMO
124 RUE LOUIS BAUDOIN
91100 CORBEIL ESSONNES

Attestation d'assurance de Responsabilité Civile

Paris, le 28 novembre 2021

Generali IARD atteste que le contrat d'assurance Responsabilité Civile n°AP559256 garantit :

MEDIA IMMO
124 RUE LOUIS BAUDOIN
91100 CORBEIL ESSONNES

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de son activité professionnelle :

- Notes de Renseignements d'Urbanisme, Droit de préemption, Certificats de carrières, Non péril, Alignement, Hygiène/Salubrité, Numérotage, Concordance Cadastre, état ERP/ERPS, ICPE

TABLEAU DES PLAFONDS DES GARANTIES ET DES SOUS LIMITATIONS APPLICABLES EN CAS DE SINISTRE

GARANTIES	MONTANTS
Responsabilité Civile avant Livraison	
Tous dommages confondus	10 000 000 EUR par sinistre
Dont :	
• Tous dommages résultant de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	2 000 000 EUR par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	500 000 EUR par sinistre
• Atteintes accidentelles à l'environnement sur site non soumis à autorisation ou enregistrement	750 000 EUR par année d'assurance

1 / 2

FSIP0019 / 446403149
2040 D



Generali IARD, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Annexes

Attestation d'assurance



Attestation contrat N°AP559256

GARANTIES	MONTANTS
Responsabilité Civile Après Livraison et/ou Professionnelle	
Tous dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et frais confondus	3 000 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Dommages immatériels non consécutifs	3 000 000 EUR par année d'assurance
• Frais de restauration de l'image de marque	200 000 EUR par année d'assurance
• Biens, documents, médias et données confiés et/ou prêtés (Dommages matériels et immatériels consécutifs) y compris frais de reconstitution	500 000 EUR par année d'assurance
Frais de prévention	
Frais de prévention	150 000 EUR par année d'assurance
Responsabilité Environnementale	
Pertes pécuniaires	500 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Frais de prévention	150 000 EUR par année d'assurance
Atteinte Logique / Cyber	
Tous dommages et frais confondus	150 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Frais de notification	50 000 EUR par année d'assurance
• Frais en cas d'atteinte à la réputation	50 000 EUR par année d'assurance
GARANTIE JURIDIQUE	
Défense Pénale et Recours	SOUSCRIT

La présente attestation est valable pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations

FSIP0019 / 446403149

2040 D

2/ 2



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
 Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
 Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

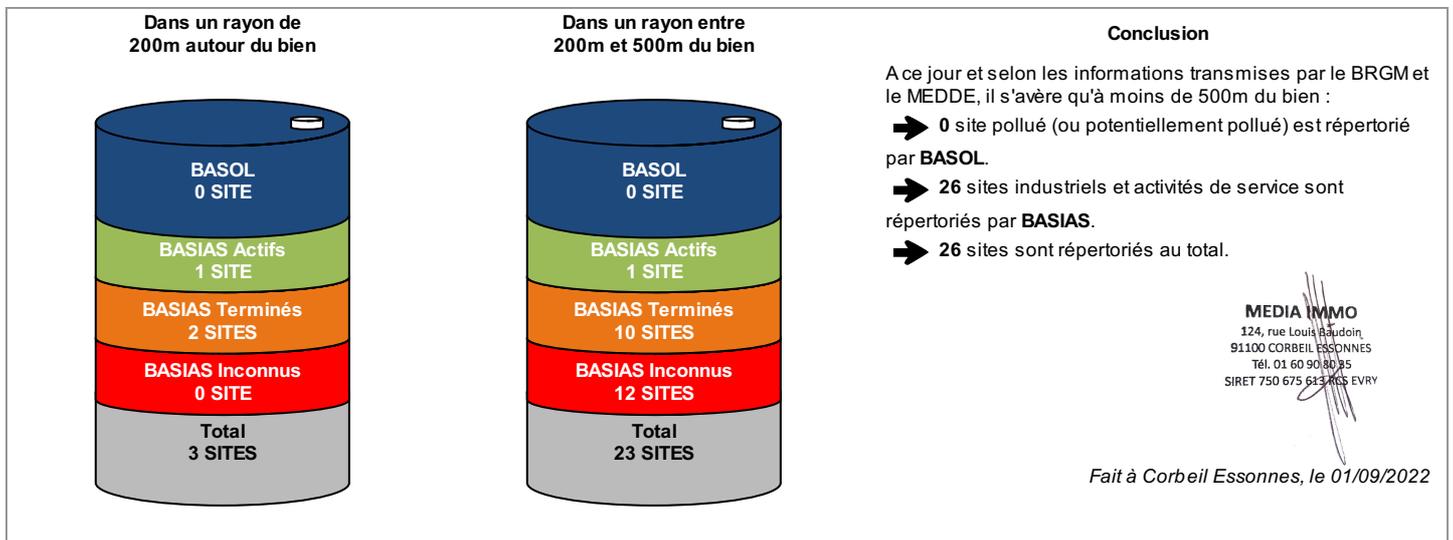
Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*



Réalisé en commande** par	Media Immo
Pour le compte de	OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS
Numéro de dossier	PROGRAMME VEFA
Date de réalisation	01/09/2022

Localisation du bien	25 rue Soussillon 51100 REIMS
Section cadastrale	AS 287, AS 288
Altitude	76.33m
Données GPS	Latitude 49.256421 - Longitude 4.016584

Désignation du vendeur	SCCV 25 SOUSSILLON
Désignation de l'acquéreur	



* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**
(gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre Etat des Risques de Pollution des Sols
Qu'est-ce que l'Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?
Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Doit-on prévoir de prochains changements ?

Qui : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'ERP.

Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1er janvier 2016 et le 1er janvier 2019**.

Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, à **titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

Que signifient BASOL et BASIAS ?

➔ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOL**s pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➔ **BASIAS** : Base de données d'**Anciens Sites Industriels** et **Activités de Service**, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (Bureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à **l'échelle cadastrale**.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret)

Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Adresse	Distance (Environ)
C2	Ets JACOB DELAFON ; Ets IWAN VOOS Industrie textile	Fabrication d'autres textiles (synthétique ou naturel : tapis, moquette, corde, filet, coton, ouate, ...)	Vernouillet, 59, rue REIMS	134 m
B2	S.G.F. (Société Générale de Fonderie) Fonderie	Fonderie	Vernouillet, 59, rue REIMS	153 m
B3	S.A. GOULET-TURPIN ; Ets E. MIGNOT Industrie alimentaire	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z, Fabrication de produits explosifs et inflammables (allumettes, feux d'artifice, poudre,...), Industries alimentaires, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Vernouillet, 53 & 55, rue et St Brice, 43 & 45 rue REIMS	158 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
C4	Ets LAUR Construction mécanique	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux (du bois, portatives)	St Brice, 7, rue. REIMS	207 m
D3	Sté Shell ; Sté Shell Française Station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Brebant, 8 à 12, avenue REIMS	222 m
B4	Ets E. BOTINOT & JB DEPETHES. Souffrir	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	St Brice, Route de REIMS	225 m
B4	Dock et Comptoir du Bâtiment Usine d'agglomérés + scierie	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...), Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenterie (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche), Fabrication et préparation de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a., Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	St Brice, 14, route de REIMS	232 m
B3	S.A. GOULET-TURPIN Garage + D.L.I. + dépôt d'acétylène	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	Vernouillet, rue REIMS	243 m
C4	Ets FLONIC SCHLUMBERGER ; Ets PAINDA VOINE ; Ets DUCHATEAU. Industrie textile : Fabrication de matériel de transport	Tissage, Préparation de fibres textiles et filature, peignage, pelotonnage, Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	Gosset, 47, rue REIMS	261 m
C2	Sté "Les Grands Moulins de Reims" Minoterie	Travail des grains (farine) ; fabrication de produits amylicés	Vernouillet, 136, rue REIMS	280 m
B4	Ets H. BONNAUD Constructions métalliques ; garage ; réparations et mécanique automobile	Fabrication de coutellerie, Garages, ateliers, mécanique et soudure, Travaux de finition (plâtrier, menuisier bois, PVC, métaux, serrurier, revêtement sols et murs, peintre, vitrier)	St Brice, 24, rue. REIMS	285 m
B4	Ets LELONG Atelier de construction et réparation de machines pour la manutention des vins.	Fabrication d'autres machines-outils (à préciser), Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...)	Clairmarais, 27, rue REIMS	287 m
B2	Ets B. MENESSION Tissierie	Tissage	St Marceaux, 10, boulevard REIMS	290 m
B4	Ets CENSIER-BRODIER Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	St Brice, 22-26, rue. REIMS	300 m
C5	Tissage St Frères Tissierie	Tissage	Trianon, 34, rue REIMS	307 m
B4	Ets H. BONNAUD Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure, Fabrication de coutellerie	Vernouillet, 33, rue REIMS	312 m
A3	Sté française des Brevets GOÏOT Atelier de fabrication de moteurs.	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.), Fabrication d'autres machines d'usage général (pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission)	Bruyant, 12, rue REIMS	314 m
A3	Ets D. ETIENNE. Atelier de mécanique	Mécanique industrielle	Lilas, 40, rue REIMS	351 m
B5	Ets GOULET - TURPIN Usine électrique.	Centrale électrique thermique	Courcelles, 9, rue. REIMS	398 m
B5	Ets R. BRODEUR Serrurerie	Fabrication de coutellerie	REIMS	419 m
B5	Ets GOULET TURPIN DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Courcelles, 7, rue. REIMS	433 m
A3	Ets BRUNESSAUX Frères Fabrique de produits en cuir	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Courcelles, 66, rue de et 11 rue St Brice REIMS	441 m

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
B5	Ets BRUNESSEAU et GAILLOT ; Ets GAILLOT et PRETET Savonnerie ; Fabrique de bougie, d'acide stéarique et d'obeine.	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale (Voir C19.20Z),Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums	Courcelles, 18, chemin REIMS	443 m
A4	Sté " Carrosserie des Lilas". Carrosserie	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	Lilas, 11, rue REIMS	443 m
A2	Ets LAVAL & Cie Teinturerie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Romains, 91, rue REIMS	459 m
A2	Ets J. MEYER D.L.I.	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Bausonnet, Impasse. REIMS	465 m

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
Ets DOMMARD et FOISY Atelier de forge et charonnage	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres	REIMS
Sté Ateliers ROCHE Atelier de travail sur métaux et alliages	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...)	REIMS
La compagnie des lits militaires. Buanderie et Carderie.	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	REIMS
Ets J. BOSCHER & P. LE FOLL Cidrerie et fromagerie.	Fabrication de produits laitiers (y compris glaces et sorbets),Production de vin (de raisin), cidre et bière	REIMS
Ets MANICHON & Cie Souffloir pour le blanchiment des fils et tissus de laines.	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	REIMS
Ets Henri MASSON (entrepreneur de travaux publics). Menuiserie, et desserte de carburants.	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries,Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	REIMS
Ets POURNY Fernand Garage + atelier de réparations automobiles.	Garages, ateliers, mécanique et soudure	REIMS
Sté Paul BATTEUX Garage + station service (Ef)	Garages, ateliers, mécanique et soudure,Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Installations agricoles et industrielles A. MOULIN MENG Atelier de mécanique générale	Fabrication de machines agricoles et forestières (tracteurs...) et réparation	Céres, 16, Faubourget REIMS
Ets GUENIN-COLLET Claude. Dépôt de viandes	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage)	REIMS
Ets GOSSE Père et Fils et MASELCHEN Fabrique de gaz	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	REIMS
Ets CHOVEL- JOUBERT DLI	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Ets MOREAU. Menuiserie.	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	Courcy, 113, rue. REIMS
Ets LAIGNIER - VILLAIN Tannerie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	REIMS
Ets Savonnerie du Nord & de l'Est. Fabrique de savon	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	Hambette, 27, rue REIMS
Garage les Héritiers Français Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Hôpital, rue, 6 REIMS
Ets TELLY & Cie ; Ets MOUZEAU-MUIRON & TELLY Fabrique de produits chimiques	Fabrication et/ou stockage de pesticides et d'autres produits agrochimiques (phytosanitaires, fongicides, insecticides, ...)	REIMS
Ese Générale des Travaux publics et Industriels E. BOILEAU Entreprise de construction	Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	Maretz, 27b, rue. REIMS
Sté SITECO Usine d'incinération d'ordures ménagères	Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)	Moulin de Vrilly, rue du REIMS
Blanchisserie Guyotin-Gaillot-Paloteau & Cie. Blanchisserie	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	Neuve, 22, rue REIMS
Ets A. LAMBIN Fabrique d'allumettes	Fabrication de produits explosifs et inflammables (allumettes, feux d'artifice, poudre,...)	Neuve, 89, rue REIMS
Sté J. KRONBERG & Cie Dépôt	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	REIMS
Ets E. CORDY Serrurerie	Fabrication de coutellerie	REIMS
GARNIER-RAUNET et Cie Dépôt de chiffons, peaux, cuirs verts et soies de porcs	Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreaut ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z),Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	Périère, 2, rue REIMS
Mr HARANT négociant en engrais et produits chimiques D.L.I	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Port, 37, chaussée REIMS
Ets Maurice ZEIMETT Atelier de construction et de réparation automobile	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...)	Port, 49, chaussée REIMS
Ets STEPHANO & BARRAULT Serrurerie	Fabrication de coutellerie	REIMS
Ets MORAUX-LABASSE Mégisserie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	REIMS

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
Ets A. HENRY Garage + Desserte de carburants	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Suipe, 21, avenue REIMS
Ets BRUNEL-GAUME Fabrication et réparation de caoutchouc	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...)	Suipe, 51, avenue REIMS
Sté E. VIANDIER & Cie Menuiserie	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Suipe, 53-55, avenue REIMS
Garage BERLIET Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	REIMS
Cie Rémoise de vidanges Fabrique de canalisation de fonte	Collecte et traitement des eaux usées (station d'épuration), Génie civil, construction d'ouvrage, de bâtiment, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	REIMS
Ponts et chaussées Usine de réchauffage de goudron	Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	REIMS
Cie rémoise de vidanges Décharge et usine de traitement des ordures ménagères.	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie), Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	REIMS
Ets PIERRARD Fonderie de fer	Fonderie	REIMS
Ets CLIQUOT Tannerie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	REIMS
Ets DEMYS F.J. Mégisserie	Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	REIMS
Ets CHARBONNEAUX E. D.L.I	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Epicierie Victor GAILLARD D.L.I	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Cie la Rémoise Entrepôt d'alcool, d'essence et d'huile de pétrole	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Quentin LACAMBRE négociant D.L.I	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Ets FAILLON T. Dépôt d'engrais, fosse à fumer	Décharge de déchets verts, Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles stockage de phytosanitaires, pesticides, ...)	REIMS
Ets MATHIEU A. Décharge	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	REIMS
Cie des vidanges militaires Décharge	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	REIMS
Sté Fermière des engrais-Fumiers GOUX Décharge	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	REIMS
Ets TREFOUEL-DESNOYER Décharge, fabrique d'engrais naturel	Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.), Fabrication de produits azotés et d'engrais	REIMS
Cie rémoise de vidanges Décharge	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	REIMS
Ets DARDENNE Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	REIMS
Carrosserie industrielle et mécanique automobile M. LECOMTE Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	REIMS
Garage Petit et Ratiford Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	REIMS
Garage Garage et atelier de réparation de moteurs	Garages, ateliers, mécanique et soudure	REIMS
Ets HORIZEAU-MUIRON Atelier d'extraction de corps gras	Fabrication ou stockage d'huiles essentielles ou de produits destinés aux cosmétiques	REIMS
SABOT Etienne, entrepreneur de menuiserie Menuiserie	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	REIMS
Aux Galeries Ouvrières Confection de vêtements	Fabrication d'articles textiles	REIMS
Laines et déchets Pierre COLIN Filature	Récupération de déchets triés non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreaut ; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée : E38.43Z, ou avec peaux vertes ou bleues : C15.11Z), Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.)	REIMS
CRISTALFIL Fabrique de verre	Fabrication de verre et d'articles en verre et atelier d'argenture (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	REIMS
Sté anonyme du Grand Hotel du Lion d'Or D.L.I	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Les Fils de A. DEUTSCH de la Meurthe et Cie ; S.A des pétroles Jupiter D.L.I	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Ets PETEROLFF R. D.L.I	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	REIMS
Ets CHADRON A. Fabrique d'eau gazeuse et brasserie	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes, Production de vin (de raisin), cidre et bière	REIMS
Ets QUENARDEL F. Atelier de cordonnerie	Fabrication de chaussures	REIMS
Confiserie du sucre d'or Confiserie	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	REIMS

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en commande** par	Media Immo
Pour le compte de	OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS
Numéro de dossier	PROGRAMME VEFA
Date de réalisation	01/09/2022

Localisation du bien	25 rue Soussillon 51100 REIMS
Section cadastrale	AS 287, AS 288
Altitude	76.33m
Données GPS	Latitude 49.256421 - Longitude 4.016584

Désignation du vendeur	SCCV 25 SOUSSILLON
Désignation de l'acquéreur	

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

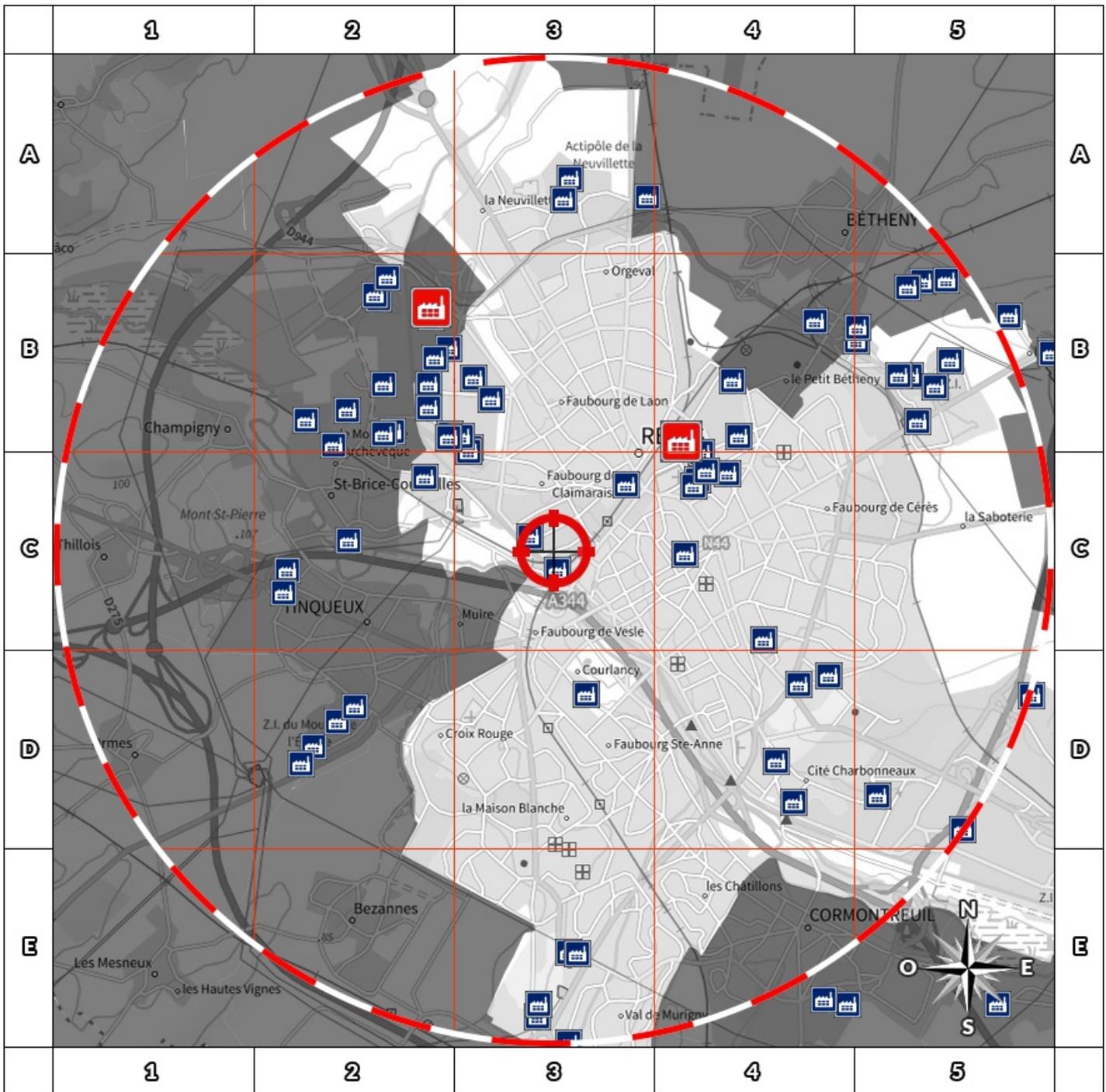
*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à les informations rendues publiques par l'Etat.**

**** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.**

SOMMAIRE

Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Cartographie des ICPE
Inventaire des ICPE

Cartographie des ICPE Commune de REIMS



2000m

- | | |
|---------------------|------------------------------|
| Usine Seveso | Elevage de porc |
| Usine non Seveso | Elevage de bovin |
| Carrière | Elevage de volaille |
| Emplacement du bien | Zone de 5000m autour du bien |

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement situées à moins de 5000m du bien représentées par les pictos et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE

Commune de REIMS

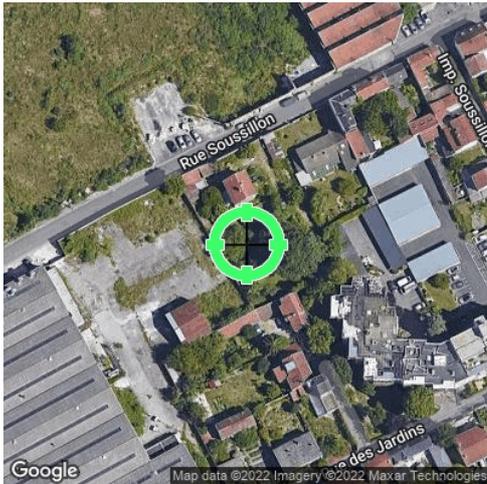
Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
<i>ICPE situées à moins de 5000m du bien</i>					
	Coordonnées Précises	HAULOTTE GROUP	104 RUE DE COURCELLES 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	BOULANGERIE DE L'EUROPE	1 Rue Louis Verel ZAC la Neuville 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ROCHE ATELIERS	15 Bd Marcelin Berthelot 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	GIRON (SAEM)	8 rue du Commandant BARBIER 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	CELLO PLASTIC - PLASTEX	5 rue Denis Papin ZINE 51050 REIMS	En cessation d'activité	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	CHANOINE (Champagne)	allée du Vignoble 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ARCELORMITTAL CENTRES DE SERVICES	1 RUE EMILE DRUART ZIO 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	PEFC LOGISTIQUE (Tps CAILLOT)	Chemin des Pendants 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	MHCS - RUINART	4 rue des Crayères BP 85 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	Producteurs Grands terroirs (voir obser)	67 Rue Jacquart 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	REIMS ENROBES	Allée Halary 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	CASSE indust. de l'automobile-PIERMAY	42 rue de Saint Léonard 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	REMOVAL	chemin du Moulin de Vrilly ZI les Essillards 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	OUI
	Centre de la commune	AVARA REIMS PHARMACEUTICAL SERVICES	CHEMIN DE VRILLY- parc industriel de la Pompelle 51100 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	MHCS - Vve CLIQUOT PONSARDIN	13 rue Albert Thomas 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ROEDERER Louis	74 rue de Savoye 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ROOSEVELT F. LYCEE	10 Rue Franklin Roosevelt 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	PH-CH	12 allée du Vignoble 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	FORBO SARLINO	63 rue Gosset BP 62717 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	INITIAL-BTB	Rue Jacques Murgier ZAC La Neuville 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	DURAND Engrais (+charbon)	Port Colbert - ZI 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ONYX	impasse de la chaufferie 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	VRANKEN-POMMERY PRODUCTION	5 place du Gal Gouraud BP 1049 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	AUTO PIECES	11 route de Witry 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	CRVC Champagne DE CASTELNAU	5 rue Gosset BP 467 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Coordonnées Précises	TAITTINGER (JUSTICE)	13 rue de la Justice 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Centre de la commune	Société DACHSER	Rue du Val Clair 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	LANSON	66 rue de Courlancy CS 20017 51726 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	HENKEL France- Reims	133 rue Léon Faucher BP 227 51050 REIMS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	OI Manufacturing Reims Food (VMC)	41 rue Pierre Maître 51050 REIMS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	DELPHARM REIMS	10 rue du colonel charbonneaux 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	MUMM - CH MARS	29 rue du Champs de Mars 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	CHAMPAGNE TAITTINGER	5 rue du Colonel Pierre Clostermann ZAC de la Croix Blandin 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	PIECES AUTO 2001	26, rue du Général Micheler 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	TOTAL AV. BREBANT	8 à 12 Avenue Brébant 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ITRON	1 rue Chretien de Troyes 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	CNC Emballage et Service	114 rue de Courcelles BP 83 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	VANDEMOORTELE REIMS	1 rue des Macecliers 51689 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	OI Manufacturing france	69 rue Albert Thomas 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	OUI
	Coordonnées Précises	SOCCRAM - ENGIE RESEAUX	impasse de la Chaufferie Val de Murigny 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	VALEO SYSTEMES THERMIQUES	9 RUE DU COLONEL CHARBONNEAUX BP 208 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	VIVESCIA	237 rue de Courcelles BP 142 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Centre de la commune	CHU CENTRE HOSPITALIER site principal	45 rue Cognacq Jay 51092 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	JOURNAL L'UNION	4-6 rue Gutenberg 51100 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	ARCELORMITTAL SSC France	245 rue de Courcelles 51050 REIMS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Coordonnées Précises	RECYLUX	249 rue de Courcelles 51050 REIMS	En cessation d'activité	Non Seveso
				INCONNU	NON
	Centre de la commune	ONYX - REIMS EUROPE	rue de l'Escaut 51100 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Centre de la commune	ONYX TINQUEUX	7 rue Marcel Dassault 51100 REIMS	En construction	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Centre de la commune	CHU Direction des services techniques	rue Roger Aubry 51100 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Enregistrement	NON
	Coordonnées Précises	Grands Moulins de Paris (ex Euromill Nor	136 rue Vernouillet 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
				Autorisation	NON
	Coordonnées Précises	CHARBONNEAUX BRABANT SA	5 rue de Valmy BP 341 51050 REIMS	En fonctionnement	Seveso Seuil Bas
				Autorisation	NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
Communauté urbaine du Grand Reims	ZAC St Leonard rue du Val Clair 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
SAS MORY DUCROS	3 rue Maurice Hollande 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
PARCHIMY	Rue Maurice Hollande ZAC St Léonard 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
SIBELCO GREEN (ex PATE SAS)	rue Eugène Freyssinet ZISE 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
ACOLYANCE	16 Bd du Val Vesle 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
VIVESCIA	Chemin de Vrilly ZI Sud Est 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
SEYFERT SAS	rue du Val Clair - ZI La Pompelle BP 1006 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
XPO VOLUME MEGA FRANCE	58 Rue du Val Clair prolongée ZAC St Léonard 51100 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
WALBAUM	36 Bd Val de Vesle 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
Société SIMON SAS	40 Bd du Val de Vesle 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Enregistrement	NON
MICHAUX INTERNATIONAL	2 Rue du Val Clair ZAC St Léonard 51050 REIMS	En cessation d'activité	Non Seveso
		INCONNU	NON
Transport CAILLOT	Parc Industriel La Pompelle Rue du Val de Clair 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
SCI SAINT HONORE REIMS ENTREPOT	ZAC de la Pompelle Rue Attilio Marzin 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Enregistrement	NON
POINT P	32 Bd du Val de Vesle ZISE 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON
EAU ET FEU	Rue Aloys Senefelder 51050 REIMS	En fonctionnement	Non Seveso
		Autorisation	NON

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme



Réalisé en commande* par	Media Immo
Pour le compte de	OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS
Numéro de dossier	PROGRAMME VEFA
Date de réalisation	01/09/2022
Localisation du bien	25 rue Soussillon 51100 REIMS
Section cadastrale	AS 287, AS 288
Altitude	76.33m
Données GPS	Latitude 49.256421 - Longitude 4.016584
Désignation du vendeur	SCCV 25 SOUSSILLON
Désignation de l'acquéreur	

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ENSA du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT

Non exposé	AS 287, AS 288
------------	----------------

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Nuisances Sonores Aériennes**
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Cartographie
Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aérodrômes

Etat des nuisances sonores aériennes

En application des articles L 112-3 et L 112-9 du Code de l'Urbanisme

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° _____ du _____ mis à jour le _____

Adresse de l'immeuble

25 rue Soussillon
51100 REIMS

Cadastre

AS 287, AS 288

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB 1 oui non

révisé approuvé date _____

¹ si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation 2 oui non

² si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB 1 oui non

révisé approuvé date _____

¹ si oui, nom de l'aérodrome :

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

zone A ¹
zone B ²
zone C ³
zone D ⁴

forte

forte

modérée

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisie entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts (et sous réserve des dispositions de l'article L. 112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prises en compte

Consultation en ligne sur <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>
Plan disponible en Prefecture et/ou en Mairie de REIMS

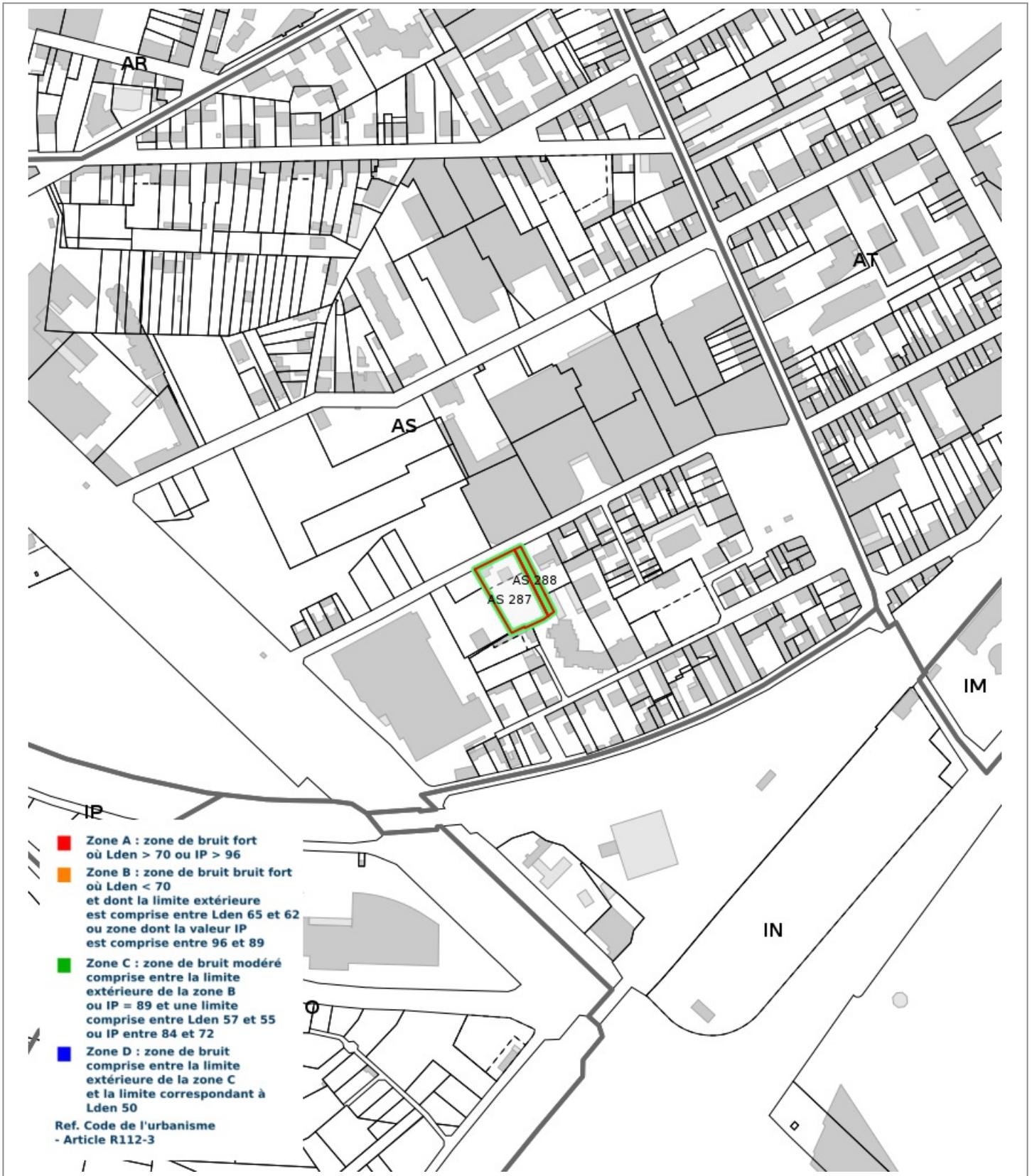
Vendeur - Acquéreur

Vendeur	SCCV 25 SOUSSILLON		
Acquéreur			
Date	01/09/2022	Fin de validité	01/03/2023

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostics technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être annexé à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Information sur les nuisances sonores aériennes. Pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologiques et solidaire <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/>

Cartographie du Plan d'Exposition au Bruit



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aéroports



PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004